

Le municipalisme libertaire : une politique de démocratie directe

Par Murray Bookchin

Peut-être que le plus grand échec des mouvements de reconstruction sociale (Je fais en particulier référence à la Gauche, aux groupes d'écologie radicale et aux organisations qui prétendent parler au nom des personnes opprimées) est de n'avoir pas su développer une forme politique capable de porter le peuple au-delà des limites du système actuel.

De nos jours, la politique se résume à une course aux mandats électoraux, où des partis hiérarchisés et bureaucratiques se battent à grands coups de programmes de « justice sociale » ineptes qu'ils brandissent à chaque campagne pour capter un « électorat » quelconque. Une fois aux affaires, leurs programmes dégénèrent en autant de « compromis ». À cet égard, la plupart des partis verts d'Europe n'ont été que marginalement différents des partis parlementaires traditionnels. Les partis socialistes, quels que soient les noms qu'ils se sont donnés, ne se sont pas non plus montrés bien différents de leurs adversaires capitalistes. Ainsi, la déprimante indifférence de l'opinion publique européenne et américaine – son caractère « apolitique » – est bien compréhensible : ne s'attendant pas à ce que leur bulletin ait beaucoup d'effet, les gens qui votent se tournent généralement vers les partis bien établis car, en tant que centres de pouvoir, ces derniers semblent en mesure de produire des semblants d'avancées dans des domaines concrets. Quitte à voter, raisonne-t-on, pourquoi gaspiller son bulletin pour une organisation marginale alors qu'elle présente toutes les caractéristiques des organisations d'envergure et que, si jamais elle rencontre le succès, elle finira elle aussi par se corrompre ? En témoignent les Verts allemands dont la vie interne et la vie publique ne diffèrent que très peu de celles des partis traditionnels.

Ce « processus politique » perdure ainsi depuis plusieurs décennies sans subir aucune altération majeure, et ce, du fait de sa propre inertie. Avec le temps, on ne s'attend plus à grand-chose et à force de déceptions, les espoirs du début finissent par devenir de vieilles habitudes. Les grands discours qui parlent de « renouvellement de la politique », de chamboulement des traditions, aussi vieux que la politique elle-même, finissent par ne plus convaincre personne. Cela fait des décennies, au

bas mot, que la politique radicale ne produit quasiment plus que des avancées d'ordre essentiellement rhétorique plutôt que structurel. Les Verts allemands ne sont que le dernier avatar de la série de « partis non-partisans » (pour reprendre leur manière de décrire leur organisation) qui, partant d'une tentative de pratiquer une politique enracinée dans un terrain populaire – ironiquement au Bundestag, l'endroit rêvé pour les pratiques horizontales ! – deviennent des partis parlementaires typiques. Le Parti social-démocrate en Allemagne, le Parti travailliste en Grande-Bretagne, le Nouveau parti démocratique au Canada, le Parti socialiste en France... tous, malgré le caractère émancipateur de leur vision de départ, sont aujourd'hui des partis qu'on peut à peine qualifier de libéraux, au sens d'un Franklin D. Roosevelt ou d'un Harry Truman, qui s'y trouveraient bien mal à l'aise s'ils y recherchaient une famille politique. Qu'importe si ces partis furent animés pendant plusieurs générations par des idéaux sociaux, ils les ont balayés d'un revers de main au profit de logiques pragmatiques visant à conquérir, conserver et étendre leur pouvoir dans les corps parlementaires et ministériels de leurs États respectifs.

Ce sont précisément ces objectifs ministériels et parlementaires qu'on appelle aujourd'hui « politique ». Pour l'imaginaire politique moderne, « la politique » est un ensemble de techniques pour prendre le pouvoir dans les corps représentatifs (notamment dans les domaines exécutif et législatif), et non une vocation morale fondée sur la rationalité, la communauté et la liberté.

Le municipalisme libertaire est un projet sérieux, voire historiquement fondamental, visant à rendre la politique éthique dans sa nature et enracinée dans un terrain populaire quant à son organisation. Il diffère structurellement et moralement des autres tentatives politiques d'inspiration populaire, et pas seulement du point de vue rhétorique. Il cherche à reconquérir la sphère publique pour la rendre à l'exercice d'une citoyenneté authentique, tout en échappant au morne cycle du parlementarisme et à sa mystification du mécanisme de « parti » comme moyen de représentation publique. À cet égard, le municipalisme libertaire est bien davantage qu'une « stratégie politique ». Le municipalisme libertaire, c'est tenter de partir des possibilités démocratiques latentes ou naissantes pour élaborer une configuration radicalement nouvelle de la société elle-même : une société communale dont l'objectif serait de satisfaire les besoins humains, de répondre aux impératifs écologiques et de développer une nouvelle éthique fondée sur le partage et la

coopération. Il va sans dire que cela implique une forme politique qui soit systématiquement indépendante. Plus important encore, cette ambition implique de redéfinir la politique et de revenir à son sens originel – en grec « *polis* » – de gestion des affaires de la communauté, au moyen d’assemblées populaires où chacune et chacun est présent et participe à la formulation des politiques publiques sur la base d’une éthique de la complémentarité et de la solidarité.

Dans cette perspective, on comprend que le municipalisme libertaire n’est pas une de ces nombreuses techniques pluralistes visant à accomplir un objectif social vague et indéfini. Avec son cœur démocratique et sa structure non hiérarchique, il se place au niveau du destin de l’humanité, ce qui est autre chose qu’un assortiment d’outils et de techniques politiques dont on pourrait se servir ou se débarrasser selon les contingences de la course au pouvoir. Le municipalisme libertaire, en réalité, cherche à dessiner les contours institutionnels d’une société à venir, tout en faisant connaître une pratique politique radicalement neuve à mettre en œuvre dès aujourd’hui.

Ici, la fin et les moyens s’unissent en une forme rationnelle. Le mot « politique » exprime désormais le contrôle populaire direct de la société par les citoyens et citoyennes, au moyen de la mise en œuvre et du maintien d’une véritable démocratie incarnée par les assemblées municipales – par opposition aux systèmes républicains de représentation qui, d’avance, s’emparent du droit des citoyennes et citoyens à formuler leurs politiques communautaires et régionales. Une telle politique est radicalement différente de l’art de gouverner et de l’État, ce corps professionnel composé de bureaucrates, d’une police, de militaires, de législateurs, etc. qui existe en tant qu’appareil coercitif dominant un peuple dont il est clairement distinct. L’approche municipaliste libertaire distingue l’art de gouverner, que nous considérons aujourd’hui comme étant « la politique », et le politique tel qu’il existait autrefois dans les communautés démocratiques précapitalistes.

De plus, le municipalisme libertaire implique de délimiter clairement le domaine du social (ainsi que le domaine du politique) au sens strict du terme « social » : il s’agit précisément de la scène sur laquelle nous vivons notre vie privée et nous engageons dans la production. Ainsi défini, le domaine du social doit être distingué à la fois du domaine politique et du domaine de l’État. L’usage indifférencié de ces termes – le social, le politique et l’État – a causé d’énormes dégâts. On a eu tendance à les considérer comme identiques, tant dans notre esprit que dans la réalité

de la vie quotidienne. Or l'État est une création tout à fait autre, c'est une épine dans le pied du développement humain, une entité exogène qui n'a cessé d'empiéter sur les domaines du social et du politique. L'État a même souvent été une fin en soi, comme en témoignent l'essor des empires asiatiques, de la Rome impériale antique et des États totalitaires des temps modernes. Pire encore, il a systématiquement envahi le domaine du politique qui, malgré ses défauts passés, avait donné du pouvoir d'agir à des communautés, groupes sociaux et des individus.

Cette colonisation a toujours dû faire face à des résistances. Le conflit entre l'État d'une part, et les domaines du politique et du social d'autre part, est une guerre civile souterraine qui dure depuis des siècles, éclatant parfois au grand jour : pour ne parler que des temps modernes, souvenons-nous du conflit qui opposa des cités castillanes (Comuñeros) à la monarchie espagnole dans les années 1520, de la lutte des sections parisiennes contre la Convention jacobine centraliste de 1793... Bien d'autres affrontements ont eu lieu avant et après ces deux épisodes.

Aujourd'hui, face à des États-nations qui ne cessent de concentrer et de centraliser le pouvoir, une « politique nouvelle » – véritablement nouvelle – devra structurer ses institutions autour de la réhabilitation du pouvoir des municipalités. Cette réhabilitation est non seulement nécessaire, mais aussi possible, même dans des zones urbaines aussi gigantesques que New-York, Montréal, Londres et Paris. Ces agglomérations urbaines ne sont pas, à proprement parler, des villes au sens traditionnel du terme, bien que les sociologues les décrivent comme telles. C'est parce que nous pensons que ces agglomérats urbains sont des villes que nous restons perplexes devant leurs problèmes de taille et de logistique. Avant même de faire face à l'impératif écologique de la décentralisation physique (une nécessité anticipée aussi bien par Friedrich Engels que par Peter Kropotkin), nous ne devrions pas avoir de problème à envisager la décentralisation institutionnelle de ces gigantesques zones urbaines. Les raisons pour lesquelles François Mitterrand tenta, il y a quelques années, de décentraliser Paris en instaurant des mairies d'arrondissement étaient purement tactiques, il voulait affaiblir l'autorité du maire de droite de la capitale : son échec n'est pas dû à l'impossibilité de décentraliser une grande métropole, mais au fait que la majorité des Parisiennes et Parisiens aisés soutenaient leur maire.

De toute évidence, aucun changement institutionnel n'émerge hors de tout contexte social. Aucun changement institutionnel ne peut non

plus garantir qu'une municipalité décentralisée, même si elle est structurellement démocratique, deviendra nécessairement pleine d'humanité, rationnelle et écologique dans sa manière de gérer les affaires publiques. La base du municipalisme libertaire c'est la lutte pour une société rationnelle et écologique, et cette lutte se fonde sur l'éducation et l'organisation. Dès le départ, il lui faut présupposer que les peuples ont un authentique désir démocratique de mettre fin au pouvoir insatiable des États-nations pour se le réapproprier au niveau de leurs communautés et régions. Sans un mouvement – espérons-le écologiste et de gauche – qui poursuive ces objectifs, la décentralisation peut mener autant à des formes de localisme chauvin qu'à des communautés écologiques et pleines d'humanité.

Mais a-t-on déjà vu aucun changement fondamental de la société ne comporter aucun risque ? Il eut été plus facile de démontrer que le projet marxien d'un État centralisé associé à une économie planifiée mènerait inévitablement au totalitarisme bureaucratique, que d'arguer aujourd'hui que les municipalités libertaires décentralisées deviendront nécessairement autoritaires, avec des tendances à l'exclusion et au repli sur soi. L'interdépendance économique est aujourd'hui une réalité quotidienne, et le capitalisme lui-même a rendu chimérique toute autarcie bornée à son localisme chauvin. Bien que les municipalités et les régions puissent aujourd'hui chercher à atteindre un haut niveau d'autosuffisance, nous avons depuis longtemps quitté l'époque où il était encore possible pour des communautés autosuffisantes de céder à leurs préjugés.

La confédération est une nécessité tout aussi importante que la municipalité. Par confédération, j'entends la mise en réseau des communautés par le biais de députées et députés révocables, mandatés par les assemblées municipales citoyennes et dont les seules fonctions sont la coordination et l'administration. La confédération a une histoire ancienne, qui remonte à l'Antiquité, où elle a émergé en tant qu'alternative majeure à l'État-nation. Que ce soit durant la Révolution américaine, la Révolution française ou la Révolution espagnole, le confédéralisme a toujours défié le centralisme d'État. Aujourd'hui encore, il est loin d'avoir disparu, alors même que l'éclatement des empires du XX^e siècle repose la question de l'alternative entre l'imposition d'un centralisme d'État et la relative autonomie des peuples. Le municipalisme libertaire ajoute une dimension radicalement démocratique aux discussions contemporaines sur la confédération (par exemple en ex-Yougoslavie et ex-Tchécoslovaquie), car il appelle à confédérer non pas les États-nations

mais les municipalités, les quartiers des mégapoles géantes ainsi que les petites villes et villages.

Dans le cas du municipalisme libertaire, les tendances au localisme chauvin peuvent donc être maîtrisées non seulement par les réalités incontournables de l'interdépendance économique, mais aussi par l'engagement des minorités municipales à s'en remettre aux décisions majoritaires des communautés participantes. Ces interdépendances et ce respect de la majorité suffiront-elles à garantir que les décisions prises à la majorité seront les bonnes ? Certainement pas ; mais la probabilité de voir émerger une société rationnelle et écologique est bien plus élevée dans ce cas de figure que dans ceux reposant sur des entités centralisées et des appareils bureaucratiques. Je ne comprends pas pourquoi aucun réseau municipaliste n'a émergé chez les Verts allemands ; alors que des centaines de leurs représentantes et représentants sont présents dans des conseils municipaux partout en Allemagne, ils et elles se cantonnent à une forme de politique locale conventionnelle, repliée sur leur ville ou village particulier.

De nombreux arguments invoqués contre le municipalisme libertaire, même lorsqu'on souligne son aspect confédéral, découlent d'une mécompréhension de la distinction qu'il fait entre élaboration des politiques et administration. Cette distinction est fondamentale pour le municipalisme libertaire et doit constamment rester à l'esprit de celles et ceux qui le mettent en œuvre. Les décisions politiques sont prises par une assemblée de communauté ou de quartier, constituée de citoyens et citoyennes libres ; l'administration, elle, est prise en charge par des conseils confédéraux composés de députées et de députés révocables, mandatés par les quartiers, villes et villages. Si certains quartiers ou communautés (ou un groupe minoritaire d'entre eux) décident de n'en faire qu'à leur tête au point d'enfreindre les droits humains ou de rendre possibles des désastres écologiques, la majorité des membres d'une confédération locale ou régionale a parfaitement le droit d'empêcher de tels préjudices grâce à son conseil confédéral. Il ne s'agirait pas d'un déni de démocratie, mais de l'affirmation d'un accord convenu entre toutes et tous, consistant à reconnaître les droits civils et à maintenir l'intégrité écologique de la région. Ces droits et obligations ne sont pas tant proclamées par le conseil fédéral que par la majorité des assemblées populaires, considérée comme une grande communauté exprimant ses volontés par la voix de ses députées et députés confédéraux. Ainsi, l'élaboration des politiques reste toujours locale, alors que leur administration est entièrement confiée au réseau confédéral. En pratique, la confédération est une

Communauté de communautés, fondée sur des droits humains et des impératifs écologiques bien précis.

À moins qu'il ne soit complètement détourné de sa forme et vidé de son sens, le municipalisme libertaire est un possible désirable pour lequel il faut lutter. Il nous parle d'un temps (qui viendra, espérons-le) où les personnes, aujourd'hui dépossédées de tout pouvoir, chercheront activement à se le réapproprier. S'épanouissant dans un rapport de force contre l'État-nation, il est aussi bien un processus qu'une lutte à mener, et non une quelconque faveur accordée par les sommets de l'État. Il est un contre-pouvoir qui conteste la légitimité du pouvoir étatique en place. On peut s'attendre à ce qu'un tel mouvement émerge lentement, voire épisodiquement, dans des communautés qui, au début, n'exigeront que l'autorité morale dont elles ont besoin pour modifier la structure de la société, jusqu'à ce qu'il existe suffisamment de confédérations bien reliées entre elles pour pouvoir exiger les pleins pouvoirs institutionnels et remplacer l'État. La tension croissante engendrée par l'émergence de confédérations municipales sera le marqueur de la confrontation entre le domaine de l'État et le domaine du politique. Cet affrontement ne trouvera une issue favorable que lorsque le municipalisme libertaire, partant d'un mouvement populaire, aura donné une forme nouvelle au politique et, en fin de compte, catalysé l'imaginaire de millions de personnes.

Rappelons, au demeurant, quelques évidences. Les personnes qui s'engagent dans ce duel entre confédéralisme et étatismes ne seront plus les mêmes après avoir finalement réussi à concrétiser le municipalisme libertaire qu'à l'origine de leur engagement. Le mouvement qui tente de les éduquer, les luttes qui donnent une réalité aux principes municipalistes libertaires, les transformeront en citoyennes et citoyens actifs, plutôt qu'en « électrices et électeurs » passifs. Personne ne ressort d'une lutte de transformation sociale sans avoir changé les préjugés, habitudes et sensibilités avec lesquelles elle ou il était entré dans cette lutte. Espérons que de tels préjugés, comme le localisme chauvin, soient inexorablement remplacés par un généreux esprit de coopération et une attention soigneuse aux relations d'interdépendance.

Encore devons-nous préciser que le municipalisme libertaire ne fait pas qu'évoquer des notions traditionnelles de la politique anti-étatique. De même qu'il redéfinit la politique pour inclure les démocraties municipales où chacune et chacun est présent et participe à l'élaboration des politiques jusqu'à des niveaux confédéraux, de même il inclut

une approche municipaliste et confédérale de l'économie. À minima, une économie municipaliste libertaire appelle à la municipalisation de l'économie, et donc, ni à sa centralisation dans des entreprises « nationalisées » appartenant à l'État, ni à sa réduction à des formes « contrôlées par les travailleurs et travailleuses » de capitalisme collectiviste. Les entreprises « contrôlées par les travailleurs et travailleuses » et dirigées par les syndicats, le syndicalisme donc, ont fait leur temps. Cela devrait être évident pour quiconque observe les bureaucraties qui ont surgi des syndicats, et cela même des syndicats révolutionnaires de la Guerre civile espagnole de 1936. De nos jours, le capitalisme d'entreprise tend à rendre les travailleuses et travailleurs complices de leur propre exploitation sous couvert de « démocratie au travail ». Pas même la révolution en Espagne, ni dans d'autres pays, n'a été épargnée par la concurrence entre les entreprises contrôlées par les travailleurs et travailleuses, que ce soit pour les matières premières, les marchés ou les profits. Plus récemment encore, de nombreux kibboutzim israéliens ont échoué à devenir des exemples d'initiatives débarrassées d'exploitation et axées sur les besoins, malgré leurs grands idéaux fondateurs.

Le municipalisme libertaire propose une forme d'économie radicalement différente, ni nationalisée, ni collectivisée selon les principes syndicalistes. Il propose de remettre progressivement la terre et les entreprises sous la responsabilité de la communauté ou, plus précisément, aux mains des citoyennes et citoyens réunis en assemblées libres et mandatant leurs députés et députées au sein des conseils confédéraux. Comment planifier le travail, quelles technologies utiliser, comment distribuer les biens... Ce sont des questions qui ne peuvent être résolues que dans la pratique. L'adage « *de chacun et chacune selon ses moyens, à chacun et chacune selon ses besoins* » semble être une bonne base directrice pour bâtir une société économiquement rationnelle, à condition que les biens soient robustes et de la plus grande qualité, les besoins guidés par des critères rationnels et écologiques, et que les anciennes notions de limite et d'équilibre remplacent l'impératif mercantile et bourgeois du « croître ou mourir ».

Dans cette économie municipaliste (confédérale, interdépendante et rationnelle, selon des critères écologiques et pas seulement technologiques), les intérêts particuliers qui divisent aujourd'hui les gens en ouvriers et ouvrières, contre-maîtres, cadres de direction et ainsi de suite fusionneraient dans un intérêt général où les personnes se verraient avant tout comme des citoyennes et citoyens strictement guidés par les besoins de leur communauté et de leur région plutôt que par leurs

inclinations personnelles et leurs préoccupations professionnelles. Alors, la citoyenneté prendrait tout son sens, et les interprétations aussi bien rationnelles qu'écologiques du bien commun supplanteraient les intérêts hiérarchiques et de classe.

Voilà qui constitue la base morale d'une économie morale pour des communautés morales. Mais le plus important, c'est l'intérêt social général qui sous-tend potentiellement toute communauté morale, un intérêt qui, si nous voulons que l'humanité reste une espèce viable, doit finir par transcender les lignes de classe, de genre, d'ethnicité et de statut social. De nos jours, cet intérêt commun nous est imposé par la catastrophe écologique en cours. Comme l'impératif capitaliste du croître-ou-mourir est radicalement opposé à l'impératif d'interdépendance et de limite propre à l'écologie, ces deux impératifs ne peuvent plus coexister ; aucune société fondée sur le mythe selon lequel ces deux impératifs pourraient être réconciliés ne peut espérer survivre. Soit nous établissons une société écologique, soit la société s'effondrera pour tout le monde, quel que soit son statut.

Cette société écologique sera-t-elle autoritaire, voire totalitaire, avec un ordre hiérarchique inhérent à la métaphore de la planète comme « vaisseau spatial » ? Ou sera-t-elle au contraire démocratique ? L'histoire, pour peu qu'elle puisse nous éclairer, nous montre que le développement d'une société écologique démocratique, à la différence d'une société écologique autoritaire, doit suivre sa propre logique. On ne peut résoudre un tel dilemme historique sans s'attaquer à ses racines. Si nos problèmes écologiques et leurs racines sociales ne font pas l'objet d'une analyse fouillée, les institutions toxiques actuellement en place vont mener à toujours plus de centralisation et de catastrophes écologiques. Dans une société écologique démocratique, ces racines se trouvent littéralement dans « le terrain populaire » que le municipalisme libertaire cherche à cultiver.

Comment celles et ceux qui, avec raison, réclament de nouvelles technologies, de nouvelles sources d'énergie, de nouveaux moyens de transport et de nouveaux modes de vie écologiques, en bref une nouvelle société, comment ces personnes pourraient-elles se satisfaire d'autre chose que d'une Communauté de communautés, basée sur la confédération, et qui n'attend plus rien de l'étatisme ? Nous vivons déjà dans un monde où l'économie est sur-mondialisée, sur-centralisée et sur-bureaucratisée. Beaucoup de choses qui pourraient être faites à l'échelle locale ou régionale sont désormais prises en charge (surtout pour le profit,

les besoins militaires et les appétits impérialistes) à l'échelle mondiale, avec une complexité apparente qui n'a en réalité aucune raison d'être.

Si tout cela semble trop « utopique » pour notre époque, alors il en va de même pour la masse actuelle d'ouvrages exigeant des changements radicaux au niveau des politiques énergétiques, des réductions drastiques de la pollution de l'air et de l'eau, ainsi que l'élaboration de plans mondiaux pour enrayer le réchauffement climatique et la destruction de la couche d'ozone. Est-ce trop demander que de pousser ces exigences un peu plus loin pour appeler à des changements institutionnels et économiques non moins drastiques qui, d'ailleurs, sont profondément ancrés dans les traditions politiques démocratiques les plus nobles de l'Amérique et, en fait, du monde ?

Nous ne sommes pas non plus tenus d'exiger que ces changements se produisent immédiatement. La Gauche a longtemps travaillé avec des programmes minimum et maximum de changement, où les étapes pouvant être franchies immédiatement étaient liées à des étapes charnières et à des objectifs intermédiaires qui permettraient à terme d'atteindre les objectifs finaux. Parmi les mesures minimales qui peuvent être prises dès maintenant, il y a le lancement de mouvements municipalistes, écologistes et de gauche qui proposeraient des assemblées populaires de quartiers et de villages (quand bien même n'auraient-elles qu'une fonction morale au début) et l'élection de conseillers et conseillères de villes et de villages afin de promouvoir ces assemblées et d'autres institutions populaires. Ces mesures minimales peuvent progressivement conduire à la formation d'instances confédérales et à une légitimation croissante de structures véritablement démocratiques. Des banques civiques pour financer les entreprises municipales et l'acquisition de terres, l'encouragement à créer de nouvelles entreprises écologiques appartenant à la communauté, la création de réseaux de terrain populaire dans de nombreux domaines d'activité, ainsi que l'intérêt commun, tout cela peut être développé à un rythme qui s'accorde avec les changements réalisés dans le domaine politique.

Que le capital « émigre » probablement de ces communautés et confédérations en marche vers le municipalisme libertaire est un problème rencontré par toutes les communautés, toutes les nations dont la vie politique s'est radicalisée. De fait, Le capital « migre » comme à son habitude vers des zones où il peut acquérir des profits élevés, quelles que soient les considérations politiques. Submergés par la peur d'une fuite des capitaux, nous pourrions être tentés de ne pas faire de vagues, renonçant ainsi à jamais faire chavirer le navire politique. Plus concrètement, des

fermes et des entreprises appartenant à la municipalité pourraient fournir de nouveaux produits écologiques, de haute valeur nutritionnelle et bénéfiques pour la santé, à un public de plus en plus conscient de la mauvaise qualité des produits et de l'alimentation de base qu'on lui impose actuellement.

Le municipalisme libertaire est une politique à même de stimuler l'imaginaire collectif. Il arrive à point nommé pour un mouvement qui a désespérément besoin d'une orientation et de sens. Le municipalisme libertaire propose des idées, des méthodes et des moyens, non seulement pour déconstruire l'ordre social actuel, mais aussi pour le rebâtir radicalement, en en réactivant les reliquats de tradition démocratique et en les propageant à l'échelle d'une société écologique et rationnelle.

Ainsi, le municipalisme libertaire est bien davantage qu'une tentative de reprendre les mairies pour y proposer un gouvernement citoyen plus responsable écologiquement. Une telle approche se limiterait en réalité, pour l'essentiel, à assumer les structures civiques actuelles telles qu'elles existent (nonobstant la rhétorique prétendant le contraire). Le municipalisme libertaire, lui, vise à transformer et à démocratiser les gouvernements citoyens, à les ancrer dans des assemblées populaires, à les mettre en réseau selon une trame fédérale et à reconfigurer l'économie régionale sur des bases municipales et fédérales.

De fait, le municipalisme libertaire puise sa vie et son intégrité précisément dans la tension dialectique qu'il propose entre l'État-nation et la confédération municipale. Sa « loi de la vie », pour reprendre une vieille notion marxiste, réside précisément dans sa lutte contre l'État. La tension entre les confédérations municipales et l'État doit être claire et sans compromis. Puisque ces confédérations existeraient principalement en opposition à l'appareil d'État, elles ne pourraient se compromettre avec lui lors d'élections locales ou nationales, encore moins se servir de ces dernières pour s'établir. Le municipalisme libertaire prend forme dans sa lutte contre l'État, il est renforcé par cette lutte, il est en fait défini par cette lutte. Dépouillé de cette tension dialectique, le municipalisme libertaire ne serait rien de mieux qu'un « socialisme de caniveau ».

Bien des camarades, qui sont prêts à lutter un jour contre les forces cosmiques du capitalisme, trouvent que le municipalisme libertaire est trop ardu, trop vague ou hors de propos, et optent à la place pour ce qui est en somme une forme de particularisme politique. Ces personnes radicales peuvent toujours choisir de snober le municipalisme libertaire, le taxant de « tactique grotesque », je ne cesserai jamais d'être estomaqué

par ces révolutionnaires qui proclament leur volonté de « renverser » le capitalisme tout en trouvant trop difficile de fonctionner politiquement, y compris sur le plan électoral, au sein même de leurs quartiers, dans le cadre d'une nouvelle forme de politique basée sur une démocratie authentique. Si ces camarades ne sont même pas capables de proposer une politique à même de transformer leur propre quartier (une tâche relativement modeste) ou au moins d'y travailler consciencieusement avec la constance caractéristique des mouvements de gauche du passé, j'ai peine à croire qu'ils ou elles puissent un jour causer le moindre mal au système social actuel. En définitive, en créant des centres culturels, des parcs et des logements de qualité, ces personnes pourraient bien ne faire que renforcer le système, en offrant au capitalisme un visage avenant sans remédier aucunement à sa « non-liberté » latente en tant que société hiérarchique et de classe.

Une série de luttes pour « l'identité » – des nationalismes étrangers aux nationalismes intérieurs – ont fragmenté plus d'une fois des mouvements radicaux en pleine ascension depuis le SDS¹ dans les années 1960. Ces luttes identitaires sont tellement populaires de nos jours que certains détracteurs du municipalisme libertaire invoquent « l'opinion publique » contre lui. Mais depuis quand les révolutionnaires devraient-ils et elles se rendre à l'opinion publique ? Même l'opinion publique des opprimées et opprimés, dont les positions peuvent souvent être très réactionnaires, ne devrait pas les faire plier. La vérité suit son propre cours, sans se soucier de savoir si les masses opprimées perçoivent ou s'accordent sur ce qui est vrai. Il n'est pas élitiste d'invoquer la vérité, en contradiction avec l'opinion publique, même si elle est radicale, quand cette opinion tend essentiellement à régresser vers une politique du particularisme, voire du racisme. Nous devons remettre en cause la société existante au nom de notre humanité commune et partagée, et non sur la base du genre, de la race, de l'âge, etc.

D'autres critiques du municipalisme libertaire contestent la possibilité même d'un « intérêt général ». Quand bien même ni la démocratie directe prônée par le municipalisme libertaire ni la nécessité de propager les principes de la démocratie au-delà de la simple justice et jusqu'à la pleine liberté ne suffiraient pas comme intérêt général, il me semble que le besoin de réparer notre relation avec le monde naturel est un intérêt général incontestable ; c'est l'intérêt général poursuivi par l'écologie sociale. Récupérer les nombreuses insatisfactions dans la société actuelle au profit

1. Students For a Democratic Society (Étudiants pour une société démocratique)

d'un système est peut-être possible, mais manipuler les impératifs de la nature est impossible. Par conséquent, la seule politique qui reste à la gauche est celle qui part du principe qu'il y a un « intérêt général » à démocratiser la société et à préserver la planète. Maintenant que les forces traditionnelles telles que le mouvement ouvrier ont disparu de la scène historique, on peut dire avec une certitude presque absolue que, sans une politique proche du municipalisme libertaire, la Gauche n'aura absolument aucune politique. Une vision dialectique de la relation entre le confédéralisme et l'État-nation, la compréhension du caractère étriqué, introverti voire chauviniste des mouvements identitaires, et l'acceptation que le mouvement ouvrier est pour ainsi dire mort, tout cela illustre le fait que si une nouvelle politique doit se développer aujourd'hui, elle doit être résolument publique, contrairement à la « politique » de cafés alternatifs que proposent bon nombre de radicaux et radicales aujourd'hui. Elle doit être électorale sur une base municipale, confédérale dans sa vision et révolutionnaire dans sa nature.

En vérité, le municipalisme libertaire confédéral est précisément la « Commune des communes » pour laquelle les anarchistes ont livré tant de batailles au cours de ces deux derniers siècles. C'est aujourd'hui le « bouton rouge » sur lequel appuyer pour qu'un mouvement radical puisse s'affirmer dans la sphère publique. Ne pas activer ce bouton et revenir aux pires habitudes de la Nouvelle Gauche d'après 1968 (quand la notion de « pouvoir » était privée de toute qualité utopique ou imaginative), c'est condamner le radicalisme à ne subsister que comme une sous-culture de plus, se nourrissant probablement davantage de souvenirs héroïques que d'espoirs en un futur rationnel.

Octobre 1991

Cet essai est issu de l'ouvrage de Murray Bookchin La Révolution à venir. Les assemblées populaires et la promesse de la démocratie directe (The Next Revolution. Popular Assemblies and the Promise of Direct Democracy) à paraître en 2020 aux éditions Agone.

*Titre original : « Libertarian Municipalism : A Politics of Direct Democracy »
Traduction : Florence Benoit, Ayçanur Top, Éric Meridiano, Lougar Rayn-marth, Benoît Gaillard*